

SIXIÈME (6E) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE EN MODE VIRTUEL
LE 11 JUIN 2024

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Paul Hugues, ouvre l'assemblée à 18h30.
L'assemblée est alors composée de 38 membres. Voir liste des présences en Annexe 1.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AGA-20240611-42

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Ariane Piché et résolu de nommer respectivement Patrick Duguay et Jean-Sébastien Caron De Montigny à titre de président et secrétaire de l'assemblée. Ces derniers acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Paul Hugues cède donc la parole à Patrick Duguay qui agira à titre de président d'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour acheminé aux membres avec l'avis de convocation est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2023
5. Mot du président de la CTAL
6. Présentation du rapport annuel
7. Dépôt des états financiers 2023 et affectation du trop-perçu
8. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2024
9. Élections
10. Vœux de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

AGA-20240611-43

Il est proposé par Benoit Cochet, appuyé par Jean-Philippe Thisdale et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 JUIN 2023

AGA-20240611-44

Il est proposé par Sylvie Gauthier, appuyé par Paul Hugues et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 juin 2023, sans pour autant en refaire la lecture intégrale puisque les membres présents ont pu en prendre connaissance préalablement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. MOT DU PRÉSIDENT DE LA CTAL

Monsieur Paul Hugues, président sortant, remercie les membres de soutenir leur coopérative. Il remercie les membres du conseil d'administration et félicite les employés du magnifique travail accompli.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Madame Valérie Panneton, directrice générale, présente le rapport d'activités pour l'année 2023 et les perspectives de développement pour les prochains mois.

7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2023

Simon Bellehumeur, CPA auditeur, de la firme DCA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ inc., fait la présentation des états financiers 2023 adoptés par le conseil d'administration.

8. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2024

Patrick Duguay, président d'assemblée, cède la parole à Paul Hugues, président de la CTAL. Ce dernier propose aux membres de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour les prochains états financiers.

AGA-20240611-45

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Sylvie Gauthier et résolu de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour l'année 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Patrick Duguay se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement de régie interne et explique à l'assemblée le déroulement du processus d'élection des administrateurs.

AGA-20240611-46

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Benoît Cochet et résolu de nommer Patrick Duguay comme président d'élection, Martine St-Jean comme secrétaire d'élection, Valérie Panneton et Paula Torzecka comme scrutatrice d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Catégorie des membres utilisateurs

Les candidatures qui ont été déposées conformément au règlement de régie interne sont celles de :

1. Sylvie Gauthier
2. Ariane Piché
3. Natasha Lanthier

Puisqu'il y a autant de candidatures (3) que de postes en élection dans la catégorie des membres utilisateurs (3), les candidates sont élues par acclamation.

Catégorie des membres de soutien

Les candidatures qui ont été déposées conformément au règlement de régie interne sont celles de :

1. Caroline Collin

Puisqu'il y a moins de candidatures reçues (1) que de postes en élection dans la catégorie des membres de soutien (2), la candidature est élue par acclamation et 1 poste demeure vacant.

10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Des membres ont soumis par courriel des questions avant l'AGA. Les réponses à ces questions sont intégrées aux différents points abordés lors de l'assemblée, soit :

- Est-ce que la vitesse 1 gbps et le Wi-fi 6 seront bientôt disponibles ? Réponse : Les utilisateurs intéressés peuvent obtenir le Wi-Fi 6 sur demande.
- Est-ce que les membres seront informés d'un éventuel remboursement en lien avec le trop-perçu mentionné dans l'ordre du jour? Réponse : Étant donné que la réserve est négative, les surplus doivent être affectés à la réserve. De plus, selon ses statuts, la Coopérative s'interdit de verser des ristournes à ses membres. Les trop-perçus seront donc utilisés pour l'entretien et la réfection des équipements et du réseau.
- Aurons-nous accès aux chaînes qui couvrent la région d'Ottawa/Gatineau? Réponse :

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE**

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Patrick Duguay remercie les personnes présentes pour leur participation.

AGA-20240611-48

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean Philippe Thisdale, appuyé par Paula Torzecka de lever l'assemblée à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE PROCÈS-VERBAL DEVRA ÊTRE ADOPTÉ PAR LES MEMBRES LORS DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. APRÈS CETTE ADOPTION, LA PRÉSIDENTE ET LE SECRÉTAIRE DE LA COOPÉRATIVE DEVRONT INITIALER CHACUNE DES PAGES DU PROCÈS-VERBAL ET LE SIGNER.

Signé à

Date

Paul Hugues
Président

Sylvie Gauthier
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE

ANNEXE 1:

Présences AGA CTAL 11 juin 2024

Membres travailleurs :

Mélissa Aubin
Valérie Panneton
Olivier Champagne
Jean-Philippe Thisdale
Paula Torzecka
Jessica Thibault
Pascale Beaumier
Sébastien Gauthier
Richard Latreille
Sandra Gauthier
Jenny Cyr
Mariève Lambert
Valérie Doré
Julie Mayer
Sophie Laroche
Nicolas Sigouin
Karine Gagnon
Matthew Lacelle

Membres de soutien:

Caroline Collin, représentante de la CDR Outaouais-Laurentides

Membres utilisateurs:

Paul Hugues
Jasmine Ouellette
Benoit Cochet
Ariane Piché
Benoit Cochet
Natacha Lanthier
Nicole Meilleur
Giuseppe Tagliarta
Michèle De Guire
Pierre Courteau
Michele De Guire
André Dion
Hélène Lapointe
François L'Archevêque
Marc Pellerin
Diane Sirard

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE

Personnes-ressources :

Patrick Duguay, directeur général, CDR Outaouais-Laurentides

Jean-Sébastien Caron De Montigny, conseiller au développement, CDR Outaouais-Laurentides

En cours d'assemblée:

Simon Belhumeur, auditeur, firme DCA comptable (présentation des états financiers)